



# D-2 REGLEMENT GRAPHIQUE

## D-2-1 Plans de zonage

### D-2-1-2 Plans de synthèse du zonage simplifié

#### Plan D-2-1-2.36

Vern-sur-Seiche

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Echelle : 1/8 000  
Décembre 2019



#### Éléments de contexte

- Limite communale
- Emprise et n° des plans de zonage du règlement graphique au 1/20000 et 1/25000
- Parcelle et bâti cadastral
- Site patrimonial remarquable (PSMV)

#### Zonage (limite et nom de zone)

La légende indique systématiquement l'ensemble des zonages identifiés sur la métropole (par choix de simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de tous ces types de zonage sur leur territoire.

#### Zones urbaines

- UA
- UB
- UC
- UD
- UE
- UG
- UGf
- UGd
- UI
- UO
- UP

#### Zones à urbaniser

- 1AU
- 2AU

#### Zone agricole

- A

#### Zones naturelles et forestières

- N
- NP
- Nc
- Ns

#### Zones STECAL

- STECAL

Sources : Rennes Métropole (PDU), déc.2015 ; IGN (Cadastral), 2017  
 Rennes Métropole (SIG), données PDU, juil.2016 ; Ville de Rennes  
 Plan de zonage simplifié (PZS), déc.2015  
 Révision : Rennes Métropole (DALUPPZS), déc.2019  
 Logiciel SIG : ArcGIS 10.3.1  
 Système de référence : RGF93 / CGRS (GNT - Lambert93) - EPSG : 31466

